

Bilan des résultats d'Emploi-Québec Laurentides 2010-2011

Des actions qui ont un sens...



Le 14 décembre 2011

Québec 

Produit par:

Direction de la planification, du partenariat et de l'information sur le marché du travail
Emploi-Québec Laurentides
55, rue Castonguay, 2^e étage
Saint-Jérôme (Québec) J7Y 2H9
Téléphone : 450 569-7575, poste 227
Télécopieur : 450 436-4934
Courriel : johanne.pes@mess.gouv.qc.ca

Dépôt légal (PDF):

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010
ISBN 978-2-550-63307-5
Bibliothèque et Archives Canada, 2010
ISSN 1913-9403

Il est possible de télécharger la version intégrale du *Bilan des résultats d'Emploi-Québec Laurentides 2010-2011* à l'adresse suivante : <http://www.emploiquebec.gouv.qc.ca>.

TABLE
DES MATIÈRES

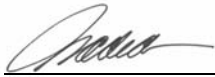
LA DÉCLARATION DE LA DIRECTION.....	4
LE SOMMAIRE DES RÉSULTATS.....	5
1. QUI SOMMES-NOUS ?	6
Nos ressources.....	6
Nos partenaires	7
Nos orientations.....	7
2. UN MARCHÉ DU TRAVAIL FACILITANT EN 2010-2011.....	9
3. NOS RÉSULTATS EN 2010-2011	10
Des services très accessibles.....	10
Des services aux entreprises.....	11
La qualification professionnelle.....	13
Des services efficaces	13
Des interventions de qualité	14
Des interventions réalisées en matière de solidarité sociale	14
4. D'AUTRES RÉALISATIONS OU ACTIONS PARTICULIÈRES À SOULIGNER.....	15
L'information sur le marché du travail.....	15
L'approche sectorielle auprès des entreprises et des groupes défavorisés sur le plan de l'emploi.....	15
Des actions particulières réalisées par les CLE	17
ANNEXE	20

LA DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Les résultats et les renseignements contenus dans le présent rapport sont sous la responsabilité du directeur régional des Laurentides et des gestionnaires cosignataires de cette déclaration. Cette responsabilité porte sur les étapes de collecte, d'enregistrement, d'exactitude, d'intégralité et de fiabilité des données utilisées pour la reddition de comptes annuelle quant aux résultats attendus et convenus dans le Plan d'action régional 2008-2011. Les sources de données nous proviennent de la Direction de la planification des stratégies et de l'information de gestion.

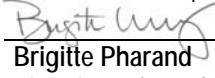
Emploi-Québec a maintenu, tout au cours de l'exercice financier, conformément à son mandat, des systèmes de contrôle interne et de suivi des résultats, de façon à permettre une saine gestion de ses activités et une reddition de comptes eu égard à ses engagements. Emploi-Québec Laurentides dispose notamment :

- d'une planification budgétaire opérationnelle élaborée régionalement et par CLE, suivie mensuellement selon les participations par mesure;
- d'un rapport financier sur ses engagements et ses dépenses, suivi et publié hebdomadairement et consolidé mensuellement ;
- d'un rapport mensuel de suivi des résultats au regard des indicateurs de son plan d'action régional;
- d'une analyse de la planification et du budget d'intervention élaborée deux fois par année;
- d'un suivi trimestriel du plan d'action régional adopté par le Conseil régional des partenaires du marché du travail;
- d'une structure de contrôle et de fiabilité des données sous la responsabilité d'un vérificateur interne.



Pierre Nadeau

Directeur de la planification, du partenariat et des services aux entreprises



Brigitte Pharand

Directrice des CLE de Sainte-Thérèse et de Mirabel–Saint-Janvier



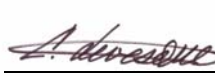
Pierre Chénier

Directeur des CLE de Saint-Eustache



Danielle Lemay

Directrice du CLE de Sainte-Adèle



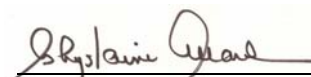
Chantal Lévesque

Directrice du CLE de Lachute



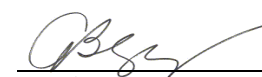
Louis-Étienne Prévost

Directeur régional



Ghyslaine Allard

Directrice du soutien aux opérations



Annie Bigras

Directrice du CLE de Sainte-Agathe



Sylvie Déry

Directrice du CLE de Saint-Jérôme



Sylvie Marcil

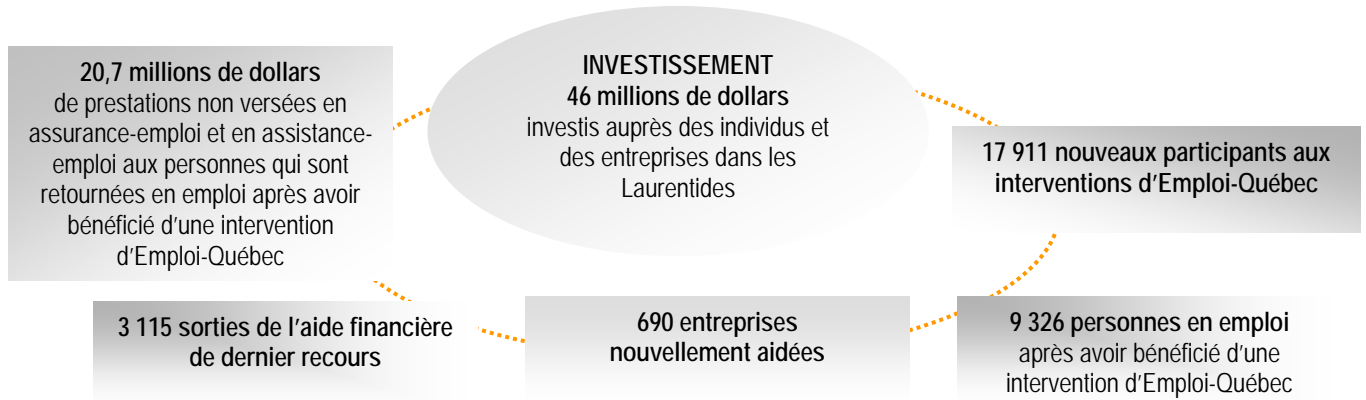
Directrice du CLE de Mont-Laurier



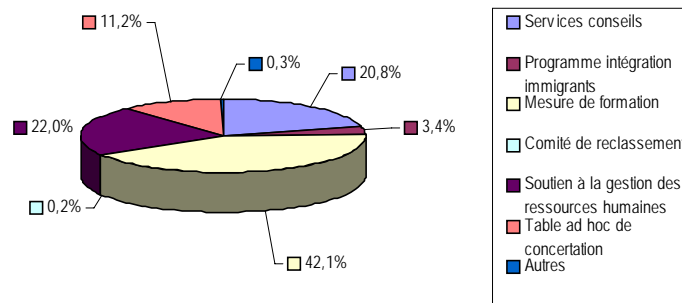
Alain Saumure

Directeur du Centre des services régionalisés d'emploi et de conformité

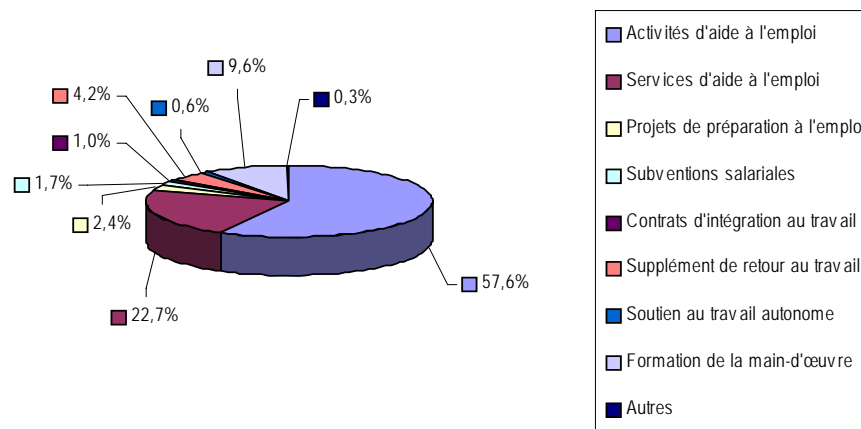
LE SOMMAIRE DES RÉSULTATS



NOUVELLES PARTICIPATIONS DES ENTREPRISES SELON LA MESURE



NOUVELLES PARTICIPATIONS DES INDIVIDUS SELON LA MESURE



1. QUI SOMMES-NOUS ?

Emploi-Québec est l'agence gouvernementale responsable des services publics d'emploi et des services de solidarité sociale au sein du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du gouvernement du Québec. Sa mission est de développer la main-d'œuvre et l'emploi et de lutter contre le chômage, l'exclusion et la pauvreté dans une perspective de développement économique et social. Emploi-Québec considère à cet égard que le travail est le premier moyen de réduire la pauvreté et d'assurer l'autonomie financière et l'insertion sociale des individus aptes au travail.

Emploi-Québec Laurentides est responsable des services publics d'emploi et de solidarité sociale dans la région administrative des Laurentides. L'agence offre des services d'emploi à l'ensemble de la main-d'œuvre des Laurentides et aux entreprises, en partenariat avec les intervenants du marché du travail. Les clientèles des services publics d'emploi sont :

- les personnes à la recherche d'un emploi, particulièrement celles qui courent un risque de chômage prolongé;
- les personnes en emploi dont les emplois sont menacés;
- les entreprises dont les emplois risquent d'être perdus, de ne pas être créés ou qui éprouvent des difficultés à pourvoir leurs postes vacants, ainsi que celles qui veulent améliorer la gestion de leurs ressources humaines ou qui souhaitent accroître les compétences de leur personnel.

Par l'entremise de ses services de solidarité sociale, Emploi-Québec Laurentides offre une aide financière aux personnes démunies et fournit également un soutien à l'insertion sociale et socioprofessionnelle des personnes qui ne sont pas prêtes à entreprendre immédiatement une démarche d'emploi. Les clientèles des services de solidarité sociale sont :

- les personnes qui ne présentent pas de contraintes sévères à l'emploi et qui ont besoin d'une aide financière de dernier recours au moyen du Programme d'aide sociale;
- les personnes qui présentent des contraintes sévères à l'emploi et qui ont besoin d'une aide financière de dernier recours au moyen du Programme de solidarité sociale;
- les jeunes de moins de 25 ans qui ont besoin d'un accompagnement personnalisé et qui peuvent être soutenus par le programme Alternative jeunesse;
- les travailleurs âgés ou licenciés collectivement de certains secteurs, les mineures enceintes qui peuvent être admissibles à des programmes particuliers de soutien du revenu.

NOS RESSOURCES

Pour assurer la prestation de services en 2010-2011, Emploi-Québec Laurentides a pu compter sur :

- un effectif total de 251 personnes, dont 13 gestionnaires;
- un réseau composé d'un bureau régional situé à Saint-Jérôme, de huit centres locaux d'emploi (CLE), soit un par municipalité régionale de comté, d'un point de services à Rivière-Rouge (secteur L'Annonciation);
- un centre des services régionalisés d'emploi et de conformité mis en place afin de consolider la prestation de services tant auprès des individus que des entreprises. Le centre offre notamment les services en matière d'apprentissage et de qualification professionnelle dans la région des Laurentides ainsi que des services d'enquêteurs et d'agents de conformité en soutien aux CLE;
- un réseau de partenaires de services pour réaliser une activité ou un service préalablement défini. En 2010-2011 Emploi-Québec Laurentides a transigé avec 18 ressources externes pour la réalisation de 56 ententes de services;
- des dépenses totales de l'ordre de 46 M\$ pour le financement des mesures d'emploi qui est ainsi réparti : 45,5 % a été versé aux entreprises et aux organismes qui ont conclu une entente avec Emploi-Québec Laurentides et 54,5 % a été versé directement aux individus participant aux mesures d'aide à l'emploi. La région a aussi administré les dépenses en transfert des services de solidarité sociale en 2010-2011 qui correspondent

essentiellement aux prestations auxquelles les ménages ou les individus ont droit en vertu de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles et de son règlement d'application.

NOS PARTENAIRES

La concertation avec les partenaires du marché du travail est un levier indispensable pour l'accomplissement de notre mandat.

Nous travaillons de manière soutenue avec le Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides. Celui-ci a le mandat de définir la problématique du marché du travail de la région, de proposer des adaptations aux interventions d'Emploi-Québec, de répartir les ressources et de définir les stratégies et les objectifs d'intervention qui se traduisent dans le volet des services publics d'emploi du plan d'action régional. Le conseil régional a également un mandat de concertation avec différentes organisations de développement de la main-d'œuvre et de développement économique.

Emploi-Québec collabore aussi avec la Conférence régionale des élus, qui travaille sur le plan du développement régional et avec le Conseil emploi métropolitain pour le développement de la région métropolitaine de Montréal. À l'échelon local, la concertation s'exerce d'abord entre les centres locaux d'emploi, qui relèvent d'Emploi-Québec Laurentides, et les centres locaux de développement, qui relèvent du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, afin d'arrimer leurs priorités d'action ainsi que leur suivi. En outre, les centres locaux de développement sont responsables de la gestion de la mesure Soutien au travail autonome d'Emploi-Québec.

Emploi-Québec Laurentides met à contribution, par son offre de service, plusieurs ressources spécialisées en employabilité qui sont, pour la plupart, des organismes communautaires à but non lucratif. On trouve plus précisément parmi ces derniers les carrefours jeunesse-emploi, les centres de recherche d'emploi, les entreprises d'insertion, les organismes de développement de l'employabilité, les services spécialisés de main-d'œuvre ainsi que les organismes s'adressant aux personnes handicapées. Emploi-Québec et les organismes communautaires oeuvrant en employabilité entretiennent un partenariat étroit afin d'apporter des réponses adaptées aux besoins des clientèles. Ce partenariat s'exerce principalement lors d'un forum régional.

Pour consolider l'efficacité de son action, Emploi-Québec Laurentides s'allie aux divers partenaires gouvernementaux que concernent le développement de l'emploi ainsi que la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ces partenaires sont les ministères de l'Éducation, du Loisir et du Sport, du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, de l'Immigration et des Communautés culturelles et tous les autres ministères ou organismes membres de la Conférence administrative régionale.

Emploi-Québec Laurentides assure les liens avec Service Canada notamment en ce qui touche la mise en œuvre des protocoles de référence de prestataires de l'assurance-emploi vers les centres locaux d'emploi, comme il a été convenu en vertu de l'Entente de mise en œuvre Canada-Québec relative au marché du travail et de l'Entente sur le marché du travail.

NOS ORIENTATIONS

Le Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides a retenu dans le Plan d'action régional 2008-2011, mis à jour en 2010-2011, cinq orientations autour desquelles s'articulent les interventions d'Emploi-Québec Laurentides. Ces orientations se définissent comme suit :

1. Atténuer les effets du ralentissement économique auprès des travailleurs et des entreprises et soutenir la relance de l'emploi.
2. Contribuer à l'amélioration de la productivité des entreprises, notamment par la formation.
3. Favoriser l'augmentation du taux d'emploi, notamment par la préparation des clientèles éloignées en vue de la reprise économique.
4. Poursuivre les actions visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
5. Consolider la prestation de services aux citoyennes et aux citoyens.

Le plan d'action sert de base à notre reddition de comptes. Nous avons convenu que la reddition de comptes serait basée sur des résultats mesurables répondant aux cibles définies préalablement en fonction des services à fournir. Les douze indicateurs servant à l'établissement des cibles et à la reddition de comptes sont :

- cinq indicateurs pour évaluer l'accessibilité de nos services;
- quatre indicateurs pour évaluer l'efficacité de nos interventions;
- trois indicateurs pour évaluer la qualité des services.

Emploi-Québec rend publics son plan d'action annuel et son rapport annuel de gestion et les dépose à l'Assemblée nationale. Emploi-Québec Laurentides rend public son plan d'action régional. De plus, la directrice régionale d'Emploi-Québec Laurentides présente chaque année son bilan des résultats au Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides, en informe ses principaux partenaires et le rend public sur le site Web d'Emploi-Québec.

Dans notre bilan des résultats, nous exposons les résultats obtenus pour chacun des douze indicateurs ciblés dans le plan d'action régional ainsi que des actions particulières qui ont été prises en vue de mettre en œuvre les orientations et d'obtenir ces résultats.

2. UN MARCHÉ DU TRAVAIL FACILITANT EN 2010-2011¹

L'évolution de la situation sur le marché du travail a un effet déterminant sur l'évolution de nos bassins de clientèle ainsi que sur la capacité de nos clientèles de trouver un emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec Laurentides. Cette section présente brièvement l'évolution de la situation sur le marché du travail en 2010-2011.

Le marché du travail régional a connu une nette amélioration en 2010, comparativement à 2009, et les résultats disponibles pour les huit premiers mois de 2011 s'inscrivent dans cette tendance positive. Toutefois, si la croissance de l'emploi est de nature à améliorer l'efficacité des interventions des services publics d'emploi et à faciliter les retours en emploi, la hausse de la population active qui accompagne l'embellie de l'emploi engendre une concurrence accrue pour ces emplois. Or, les clientèles plus éloignées du marché du travail qui sont moins concurrentielles peuvent souffrir de cette situation, du moins tant et aussi longtemps que le bassin de chômeurs ne se sera pas suffisamment résorbé.

La récession qui a touché l'économie mondiale en 2008 n'a pas épargné le Québec ni la région des Laurentides. Mais, à l'instar du Québec, la reprise s'est mise en branle et l'effectif de personnes en emploi s'est établi à 282 900 en 2010, soit 3,2 % de plus qu'en 2009. En 2010, les gains ont été relativement plus importants dans la catégorie des postes à temps partiel (+9,1 %), ceux à temps plein progressant de 1,7 %.

La participation au marché du travail a augmenté, le taux d'activité gagnant 0,8 point par rapport à 2009, pour s'établir à 67,6 %. Cette plus grande participation et la croissance démographique se sont traduites par une augmentation de la population active comparable à celle de l'effectif en emploi, ce qui explique que le taux de chômage soit demeuré stable à 7,8 %. En somme, le marché du travail régional s'est raffermi en 2010 mais le taux de chômage est demeuré inchangé. Toutefois, il demeure loin des niveaux observés au début des années 1990 (autour de 14 %).

Pour la période couvrant les huit premiers mois de 2011, l'effectif de personnes en emploi progresse de 3,1 % par rapport aux mêmes mois de 2010, toutefois la population active continue de progresser à un rythme plus rapide, empêchant du même coup une réduction du chômage. Dans ce contexte, le taux de chômage s'est établi à 8,4 %, soit 0,5 point de plus qu'à la même période de l'année précédente.

Du côté des données administratives, on remarque que le nombre de bénéficiaires² de l'assurance-emploi tend à diminuer depuis l'été 2010. Précisons qu'en juin 2011 l'effectif reculait de 13 % par rapport au même mois de 2010. La situation est toutefois différente en ce qui concerne les prestataires du Programme d'aide sociale (sans contraintes à l'emploi). Si le rythme de croissance s'est atténué, on constate néanmoins que le nombre de prestataires demeure en hausse. Ainsi, en juin 2011, l'effectif de cette catégorie de prestataires s'établissait à 7 639, soit 3,5 % de plus qu'en juin 2011.

Les perspectives pointent vers une poursuite de la croissance économique en 2011. Selon les plus récentes prévisions des Études économiques de Desjardins³, le produit intérieur brut réel augmentera de 2,2 % en 2011³. Dans les Laurentides, l'avenir dans l'aéronautique s'annonce prometteur avec le projet de la CSéries et les investissements de Pratt & Whitney. Au cours des prochaines années, les services devraient être la principale source de création d'emplois. Les services professionnels, scientifiques et techniques devraient poursuivre sur leur lancée des dernières années. Compte tenu de sa taille et de la croissance anticipée de l'économie régionale, le commerce continuera d'être une importante source d'emplois. Dans les services gouvernementaux, la santé sera le chef de file de la croissance.

En conclusion, la reprise se poursuivra et le nombre de personnes en emploi sera en progression en 2011. À plus long terme, la région des Laurentides possède les atouts pour bien figurer sur le plan de l'emploi.

1. Cette section a été rédigée par Robert Gareau, économiste régional à Emploi-Québec Laurentides.

2. Il s'agit des bénéficiaires ordinaires sans gains de revenus déclarés. Sans être des mesures exactes du chômage, les chiffres sur les bénéficiaires se rapprochent davantage du concept de chômage.

3. Desjardins Études économiques, *Prévisions économiques et financières*, volume 16, printemps 2011.

3. NOS RÉSULTATS EN 2010-2011

Emploi-Québec Laurentides peut se féliciter d'avoir atteint, voire surpassé, la plupart des cibles de résultats, tel qu'expliqué ci-dessous.

Outre l'évolution de la situation sur le marché du travail, parmi les autres facteurs qui influent sur notre capacité à atteindre les cibles de résultats visées dans notre plan d'action régional, il y a le budget mis à notre disposition, la disponibilité et l'efficacité de nos ressources humaines et de celles des organismes partenaires avec lesquels Emploi-Québec Laurentides a signé des ententes pour offrir des services à ses clientèles, la synergie entre les services aux individus et aux entreprises au sein de notre organisation et les caractéristiques des clientèles selon leur degré d'éloignement du marché du travail.

Le tableau en annexe présente les résultats pour les douze indicateurs retenus dans le Plan d'action régional 2010-2011.

DES SERVICES TRÈS ACCESSIBLES

L'accessibilité des services est évaluée en calculant le nombre de participants qui ont bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec Laurentides. On n'inclut pas les personnes qui ont entrepris une participation l'année précédente même si celle-ci s'est poursuivie en 2010-2011.

Les participants et participantes

En 2010-2011, Emploi-Québec Laurentides, en collaboration avec ses partenaires de services, a été en mesure de soutenir un plus grand nombre de personnes que prévu grâce notamment aux sommes additionnelles reçues en vertu du Pacte pour l'emploi et du Pacte pour l'emploi Plus, mis en œuvre par le gouvernement du Québec, respectivement en 2008 et 2009, dans le but d'atténuer les effets de la récession.

En date du 31 mars 2011, **17 911 personnes** avaient bénéficié des services publics d'emploi offerts sur le territoire de la région des Laurentides. Ainsi, Emploi-Québec Laurentides a été en mesure d'atteindre, voire de dépasser, les trois cibles relatives au nombre de participants et participantes :

- 17 911 personnes, participants ou participantes de l'assurance-emploi, prestataires de l'assistance sociale ou sans soutien public du revenu, ont bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec Laurentides, soit un dépassement de 8 % de la cible de résultats fixée à 16 335;
- 10 146 participants ou participantes de l'assurance-emploi ont bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec Laurentides, soit un dépassement de 16,1% de la cible de résultats fixée à 8 739;
- 4 942 prestataires de l'assistance sociale ont bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec Laurentides, soit un léger dépassement de 0,9 % de la cible de résultats fixée à 4 897.

Emploi-Québec Laurentides a permis notamment à 739 personnes immigrantes de bénéficier d'une intervention et à 2 080 personnes de participer à une activité de formation de base (francisation, préalable à la formation professionnelle, alphabétisation, formation générale secondaire, formation professionnelle secondaire, services d'insertion socioprofessionnelle, services d'insertion à des métiers semi-spécialisés).

La nature des interventions

Chaque participant ou participante à une intervention peut être inscrit à une ou plus d'une mesure active. Les participations représentent l'ensemble des mesures auxquelles ont participé des individus.

Ainsi, Emploi-Québec Laurentides dénombre 26 238 nouvelles participations⁴ des personnes ayant bénéficié d'une intervention entre le 1^{er} avril 2010 et le 31 mars 2011. Ces chiffres excluent les participants qui ont amorcé une démarche en 2009-2010 et qui l'ont poursuivie en 2010-2011.

4. Les participations représentent l'ensemble des mesures auxquelles ont participé des individus inscrits à une ou plusieurs mesures actives. Ainsi une personne participant à deux mesures différentes au cours de la période (elle peut par exemple terminer une mesure et en commencer une autre) sera comptabilisée deux fois dans l'élément « total des participations » et une seule fois dans le « total des adultes distincts ».

Près de 80 % (21 076) des nouvelles participations visaient un soutien à la recherche d'emploi ou une mesure de courte durée⁵, conformément à ce que l'on observe à l'échelle du Québec. Les personnes visées par ces mesures sont, règle générale, prêtes à occuper un emploi.

Les autres mesures visant la préparation et l'insertion en emploi s'adressent aux personnes qui présentent de plus grandes difficultés de cheminement vers l'emploi et qui sont susceptibles de vivre des périodes de chômage dites de longue durée. Les données révèlent que près de 73,3 % des personnes qui ont participé à une mesure de longue durée⁶ offerte par Emploi-Québec Laurentides étaient des personnes à risque de chômage de longue durée. Ces personnes sont généralement faiblement scolarisées, occupent des postes à faible salaire ou cumulent déjà une longue période de chômage.

Près de 20 % (5 162) des nouvelles participations sont enregistrées dans les mesures de longue durée. La Mesure de formation de la main-d'œuvre regroupe à elle seule près de la moitié (2 517 ou 49 %) de ces nouvelles participations en 2010-2011. La formation de base est de loin l'activité la plus souvent utilisée avec 2 291 nouvelles participations. Les jeunes de moins de 30 ans ont largement bénéficié pour leur part de la mesure avec 1 182 ou 51,6 % des nouvelles participations en formation de base.

Les engagements totaux pour la Mesure de formation de la main-d'œuvre (volet individus) se chiffrent à 23,7 M\$, incluant le soutien du revenu versé aux participants, ce qui représente 51,4 % des engagements totaux de la région en 2010-2011. Ces investissements ont permis à 4 336 adultes distincts ou 20 % de notre clientèle totale, incluant les nouveaux participants et ceux ayant entrepris une participation en 2009-2010, d'améliorer leurs compétences.

Les caractéristiques de notre clientèle

Les caractéristiques de notre clientèle n'ont guère changé par rapport à 2009-2010. Les participants et participantes aux mesures et services se répartissent comme suit :

- 45 % sont des femmes;
- 34 % ont moins de 30 ans;
- 23 % ont plus de 50 ans;
- 43 % ont un secondaire IV ou moins;
- 11 % sont responsables d'une famille monoparentale;
- 6 % ont déclaré avoir un handicap;
- 15 % sont des personnes sans soutien public du revenu ou sans chèque.

DES SERVICES AUX ENTREPRISES

L'accessibilité des services est aussi évaluée en calculant le nombre d'entreprises qui ont bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec Laurentides. On n'inclut pas les entreprises qui ont commencé une participation l'année précédente même si celle-ci s'est poursuivie en 2010-2011.

Les entreprises aidées

Plusieurs entreprises ont également bénéficié des services publics d'emploi : le nombre d'entreprises nouvellement aidées atteint 690, soit 12,6 % de plus que le nombre demandé dans le plan d'action régional.

Emploi-Québec dénombre 1 161 nouvelles participations des entreprises ayant bénéficié d'une intervention; elles se répartissent comme suit :

- 489 projets de formation en entreprise;
- 255 projets en soutien à la gestion des ressources humaines;
- 40 projets visant l'intégration des personnes immigrantes et des minorités visibles;

5. Les mesures ou services dits de courte durée sont les activités d'aide à l'emploi ou services d'aide à l'emploi offerts par les centres locaux d'emploi ou nos partenaires de services.

6. Les mesures dites de longue durée sont Projets de préparation à l'emploi, Subventions salariales, Soutien au travail autonome et Mesure de formation de la main-d'œuvre.

- 2 comités d'aide au reclassement des travailleurs et travailleuses licenciés;
- 130 tables ad hoc de concertation;
- 241 interventions en services-conseils ont été faites par notre personnel.

Quant aux entreprises qui ont bénéficié des services de Placement en ligne ou qui ont utilisé nos services d'information sur le marché du travail, elles ne sont pas comptabilisées par cet indicateur.

Les engagements totaux pour soutenir les projets de formation en entreprise se chiffrent à 4,4 M\$.

Notons finalement que la majorité des entreprises nouvellement aidées, soit 65 %, comptent 25 employés ou moins. De fait, 45 % des entreprises comptent 10 employés ou moins.

Le Plan emploi métropole

Les résultats présentés ci-dessus englobent les actions particulières prises par les CLE de Saint-Eustache, de Mirabel, de Sainte-Thérèse et de Saint-Jérôme pour mettre en œuvre le Plan emploi métropole adopté par le gouvernement du Québec afin de relancer le marché de l'emploi dans la région métropolitaine. Ce plan prévoit des investissements de 30 millions de dollars sur deux ans, en 2010-2011 et 2011-2012, dont 20 millions de dollars du gouvernement du Québec et 10 millions de dollars de la Commission des partenaires du marché du travail. La région des Laurentides a reçu pour sa part près de 732 000 \$ pour sa contribution à la mise en œuvre.

Les objectifs du plan sont :

- Fournir une offre de service intégrée aux entreprises de la région métropolitaine. À cet égard, les CLE de Saint-Eustache, de Saint-Jérôme, de Mirabel et de Sainte-Thérèse ont organisé des déjeuners d'information sur les programmes d'aide aux entreprises et à la formation, en collaboration avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, les commissions scolaires, les cégeps, les centres locaux de développement ainsi que d'autres partenaires spécifiques aux localités. On estime que près de 101⁷ entreprises ont participé à ces activités.
- Aider les entreprises à structurer leur offre de formation. Au 31 mars 2011, les CLE concernés ont aidé près de 114 entreprises à implanter la gestion de la formation ou encore à former les formateurs.
- Offrir un programme d'assistance au placement ou un service de placement assisté à des participants ayant terminé leur participation à la Mesure de formation de la main-d'œuvre. À cet effet, des ententes de services ont été signées avec des organismes en vue d'offrir ces services et près de 240 participants en ont bénéficié au 31 mars 2011.
- Aider des nouveaux immigrants à intégrer le marché du travail. À cet effet, une entente a été signée avec un organisme en vue d'aider 20 nouveaux immigrants et près de 14 participants ont bénéficié du service au 31 mars 2011.

Le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO)

Emploi-Québec Laurentides a également réalisé plusieurs activités liées au soutien et à la promotion de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre et du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre. Ainsi, grâce au fonds, 10 entreprises et 59 employés et employées ont bénéficié du volet régional visant à répondre à des besoins régionaux en matière de formation de base et de francisation et relatifs au transfert intergénérationnel, pour des engagements totaux de près de 224 000 \$.

7. Les données de cette section couvrent l'exercice 2010-2011 et le mois d'avril 2011.

LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Dans le but d'aider les entreprises à structurer le développement des compétences de son personnel, Emploi-Québec met à leur disposition des programmes, des carnets d'apprentissage et d'autres outils visant le développement et la reconnaissance des compétences dans des métiers spécifiques. Ces approches et ces outils sont élaborés sous la coordination de comités sectoriels de main-d'œuvre.

En 2010-2011, Emploi-Québec Laurentides a signé et suivi 276 nouvelles ententes de qualification avec des entreprises et des travailleurs et travailleuses, dont 54 principalement avec des municipalités dans le domaine de l'eau potable. Aux fins du calcul du nouvel indicateur relatif au nombre de participants au Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, on exclut les ententes signées dans le domaine de l'eau potable et celles concernant un travailleur ou une travailleuse avec lequel ou laquelle une autre entente a déjà été signée au cours du même exercice.

Ainsi, on évalue à 208 le nombre de personnes distinctes qui ont participé à un programme d'apprentissage en milieu de travail ou à une autre stratégie du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre. Avec un taux d'atteinte de la cible de 78,5 %, la région des Laurentides se compare aux régions de Montréal (82,3 %), Laval (79,2 %), Lanaudière (75,8 %) et de la Montérégie (81,8 %).

Outre la qualification volontaire, Emploi-Québec Laurentides a administré près de 108 examens de qualification à la demande de travailleurs et travailleuses désireux d'obtenir leur certificat en vue d'exercer leur métier conformément aux lois et règlements (métiers réglementés hors construction ou dans le domaine du gaz).

DES SERVICES EFFICACES

Notre mission étant d'aider nos clients et clientes à trouver un emploi et à s'y maintenir, l'efficacité de nos interventions est évaluée en tenant compte de leurs retombées sur les retours en emploi des personnes ayant bénéficié d'une intervention et des sorties de l'aide des prestataires d'aide financière de dernier recours.

Les retours en emploi à la suite de nos interventions

Grâce notamment à l'afflux important de personnes qui ont participé à une intervention et qui ont terminé cette intervention pendant l'année et à l'efficacité de nos interventions, la région a permis à plus de personnes que prévu de retourner sur le marché du travail. En effet :

- **9 326 personnes ont pu retourner sur le marché du travail**, ce qui représente 102,5 % de la cible;
- 3 140 participants de l'assurance-emploi ont pu retourner sur le marché du travail, soit 101,2 % de la cible;
- 1 986 participants de l'assistance sociale ont pu retourner sur le marché du travail, soit 97,8 % de la cible.

Si nos interventions auprès des prestataires de l'assistance sociale ont entraîné un peu moins de retours en emploi que prévu, la région a néanmoins mieux fait qu'en 2009-2010 avec 1 748 retours en emploi, pour un taux d'atteinte de la cible de 86,1 %. La région a mieux fait également que l'ensemble du Québec qui affiche un taux de 80,6 % d'atteinte de la cible relative au nombre de participants de l'assistance sociale de retours en emploi.

Les sorties de l'aide des prestataires d'aide financière de dernier recours

Dans une perspective de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, Emploi-Québec Laurentides intervient auprès des personnes qui déposent une demande d'aide financière ainsi qu'auprès de celles qui reçoivent de l'aide en vue de les aider à intégrer ou réintégrer le marché du travail. L'indicateur retenu pour évaluer les efforts d'Emploi-Québec Laurentides en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion est le nombre de sorties de l'aide financière de dernier recours. Une sortie correspond à une personne qui a reçu une aide financière au cours d'un mois donné et qui, à la suite d'une intervention d'Emploi-Québec Laurentides, n'en reçoit pas le mois suivant. L'intervention en question peut aussi viser une activité de conformité.

Ainsi, Emploi-Québec Laurentides a à son actif **3 115 sorties de l'aide financière de dernier recours** en 2010-2011, pour un taux d'atteinte de la cible de 91,6 %. À cet égard, Emploi-Québec Laurentides a mieux performé que l'année dernière alors qu'elle affichait un taux d'atteinte de sa cible de 85,7 % (2 917 sorties de l'aide). Ses résultats

sont comparables à ceux du réseau, pris dans son ensemble, avec un taux d'atteinte de la cible de l'ordre de 84,7 %. Cette amélioration est attribuable, en partie du moins, à l'amélioration de la situation sur le marché du travail.

Les économies produites par nos interventions

Grâce à ses interventions visant un retour en emploi, Emploi-Québec Laurentides a permis aux gouvernements de réaliser des économies de 14,1 millions de dollars en prestations non versées par l'assurance-emploi et de 6,6 millions de dollars en prestations non versées par les programmes d'aide financière.

DES INTERVENTIONS DE QUALITÉ

Emploi-Québec Laurentides se soucie d'assurer un niveau élevé de qualité des services. Trois indicateurs permettent de juger de la qualité des services offerts :

- Les personnes qui déposent une demande d'aide financière vivent des situations difficiles et Emploi-Québec Laurentides se doit de rendre une décision dans les dix jours ouvrables suivant la réception des documents requis et les vérifications d'usage. Emploi-Québec Laurentides a respecté cet engagement, en rendant les décisions avec un délai moyen de traitement des nouvelles demandes d'aide financière de dernier recours déposées à l'attribution initiale de 8,4 jours ouvrables.
- Durant l'année 2010-2011, 782 demandes de révision des décisions rendues par Emploi-Québec Laurentides en matière de solidarité sociale ont été déposées et, pour 23,5 % de celles-ci, la décision a été modifiée à la suite de la révision. Cela ne comprend pas les changements attribuables à des faits nouveaux ni les décisions qui ont été rendues en appel par le Tribunal administratif du Québec. Ainsi le pourcentage des décisions modifiées aux services de solidarité sociale à la suite d'une demande de révision dépasse le taux de 21 % qu'Emploi-Québec s'est fixée comme cible pour 2010-2011. Des efforts seront donc requis en 2011-2012 pour améliorer nos résultats à cet égard.
- Durant l'année, 185 plaintes ont été déposées touchant la qualité des services rendus en matière de solidarité sociale ou de services publics d'emploi. De ce nombre, 26 plaintes ont été traitées avec recommandations de modifications, ce qui représente 13,7 % des plaintes. Ce pourcentage est inférieur au taux de 25 % fixé par les autorités d'Emploi-Québec.

DES INTERVENTIONS RÉALISÉES EN MATIÈRE DE SOLIDARITÉ SOCIALE

Par l'entremise de ses services de solidarité sociale, Emploi-Québec Laurentides offre une aide financière aux personnes démunies et fournit également un soutien à l'insertion sociale et socioprofessionnelle des personnes qui ne sont pas prêtes à entreprendre immédiatement une démarche d'emploi.

En 2010-2011, Emploi-Québec Laurentides a :

- reçu et analysé 9 003 nouvelles demandes d'aide financière en vue notamment de rendre une décision sur l'admissibilité des personnes et le montant d'aide auquel elles ont droit, conformément aux dispositions des lois et des règlements en vigueur;
- assuré le versement d'une aide financière, en moyenne et chaque mois, à un peu plus de 18 300 ménages de la région qui ne peuvent subvenir seuls à leurs besoins;
- permis à 188 personnes de bénéficier des services d'aide et d'accompagnement offerts aux prestataires d'une aide financière qui ne sont pas prêts à entreprendre immédiatement une démarche d'emploi en raison de contraintes plus ou moins sévères à l'emploi en vertu des programmes Devenir, Interagir et Réussir;
- permis à 483 jeunes adultes de moins de 25 ans admissibles à un programme d'aide financière de dernier recours de participer au programme Alternative jeunesse visant à les soutenir, sur une base volontaire, et à les encourager à réaliser des activités qui leur permettent d'acquérir et de recouvrer leur autonomie personnelle, sociale et professionnelle.

4. D'AUTRES RÉALISATIONS OU ACTIONS PARTICULIÈRES À SOULIGNER

Emploi-Québec Laurentides réalise plusieurs autres actions particulières et activités qui concourent à la réalisation de sa mission. Cette section souligne quelques-unes de ces actions.

L'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

L'information sur le marché du travail se révèle un outil important pour soutenir les personnes qui se cherchent un emploi ou encore celles qui s'interrogent sur les compétences à acquérir pour poursuivre la carrière choisie ou pour se réorienter. L'information sur le marché du travail est accessible par l'entremise des salles multiservices de tous les centres locaux d'emploi et par Internet au www.emploiquebec.gouv.qc.ca (Emploi-Québec) et au www.cetech.gouv.qc.ca (Centre d'étude sur l'emploi et la technologie).

L'une des composantes importantes de la prestation de services d'information sur le marché du travail demeure l'information sur le marché du travail (IMT) en ligne. La Direction de la planification, du partenariat et de l'information sur le marché du travail d'Emploi-Québec Laurentides contribue à la mise à jour régulière des données d'information sur le marché du travail en ligne concernant la région. De plus, elle a réalisé les actions particulières suivantes en 2010-2011 :

- contribution à la mise à jour du volet régional du Tableau de bord sur le marché du travail mensuel afin de permettre à Emploi-Québec d'effectuer une vigie;
- réalisation et diffusion des perspectives professionnelles : *Le marché du travail dans la région des Laurentides - Perspectives professionnelles 2010-2014*;
- réalisation et diffusion des profils socioéconomiques de chacune des municipalités régionales de comté de la région : *Profil socioéconomique et caractéristiques du marché du travail*;
- contribution aux travaux du comité responsable de coordonner l'enquête auprès des entreprises (enquête SOM);
- mise à jour de la base de données sur les entreprises (base LIC) de la région en collaboration avec les centres locaux d'emploi de la région.

L'APPROCHE SECTORIELLE AUPRÈS DES ENTREPRISES ET DES GROUPES DÉFAVORISÉS SUR LE PLAN DE L'EMPLOI

Emploi-Québec Laurentides intervient, par l'entremise de tables de concertation et de comités de travail, dans divers secteurs d'activité économique en vue d'analyser les principaux problèmes vécus par les entreprises et de déterminer les besoins particuliers en matière de main-d'œuvre, de gestion des ressources humaines, d'organisation du travail et de formation de la main-d'œuvre. Cette intervention vise à promouvoir la formation continue dans les entreprises et l'implantation de saines pratiques en gestion des ressources humaines et à élaborer des mesures visant la création et le maintien en emploi. Emploi-Québec Laurentides intervient aussi en vue de favoriser l'intégration au marché du travail des groupes défavorisés sur le plan de l'emploi.

Au cours de l'exercice financier 2010-2011, la Direction de la planification, du partenariat et de l'information sur le marché du travail d'Emploi-Québec a réalisé les actions particulières suivantes :

- participation à l'organisation de la « Journée Choix de carrières – Prends les devants de la scène » à l'école secondaire des Studios du 8 au 11 mars 2011. Cette activité se voulait une expérience de sensibilisation et d'exploration du monde des métiers et des professions. Ce projet s'inscrit dans l'entente Égalité entre les hommes et les femmes dans les Laurentides dont Emploi-Québec Laurentides est signataire avec le Conseil du statut de la femme, la Conférence régionale des élus, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le Forum jeunesse des Laurentides;
- contribution active à la réalisation du projet Travaillons ensemble dans la région des Laurentides, dont le lancement a eu lieu le 10 février 2011 à l'Hôtel de région dans les Laurentides. Ce projet fait partie de la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées;

- en vertu de l'Entente spécifique sur l'immigration dans les Laurentides, collaboration à la mise en œuvre d'une Journée Découverte emploi dans le secteur du tourisme dans la Municipalité régionale de comté des Laurentides. Cette journée s'adressait principalement aux étudiants étrangers finissant leurs études collégiales et universitaires. Deux objectifs étaient visés : attirer les étudiants à s'installer dans les Laurentides et répondre aux besoins de main-d'œuvre du secteur du tourisme;
- remise d'un prix de 1 000 \$ adressé à l'Entrepreneuriat au féminin lors du Concours québécois en entrepreneuriat. Plus d'une trentaine de participantes à la mesure Soutien au travail autonome ont été invitées à s'inscrire au concours parmi lesquelles dix ont posé leur candidature. Emploi-Québec Laurentides a également remis un chèque de 500 \$ à une étudiante du secondaire professionnel lors du concours *Chapeau, les filles!*;
- élaboration et réalisation du 5^e colloque annuel des ressources humaines destiné aux membres du Réseau des gestionnaires en ressources humaines des Laurentides sur le thème « Le positionnement stratégique des ressources humaines dans un contexte de relance économique ». Animé par Jacques Moisan, ce colloque recevait trois conférenciers constituant un panel sur le sujet. L'événement s'est terminé avec une conférence sur la persévérance prononcée par Pierre Lavoie;
- le Réseau des gestionnaires en ressources humaines s'est réuni à deux reprises sur les thèmes « Réussir son *coaching* professionnel » par Brigitte Paquette et « Les aspects légaux liés à l'utilisation des médias sociaux par les employeurs » par M^e Rhéaume Perreault;
- deux déjeuners conférences, en collaboration avec Détail Formation, ont été organisés pour le secteur sud des Laurentides (Blainville) et pour le secteur nord (Mont-Laurier). Ces déjeuners conférences avaient pour objectif d'informer les participants et de susciter leur adhésion à la mise en place d'une mutuelle de formation par le Comité sectoriel du commerce de détail;
- en collaboration avec la Table Forêt Laurentides, participation à l'organisation d'un colloque pour le secteur de la forêt à Mont-Laurier portant sur le nouveau régime forestier et les répercussions sur les ressources humaines;
- participation active au colloque du comité de créneau du secteur Tourisme et villégiature quatre saisons;
- participation à une rencontre de partenaires du secteur des Hautes-Laurentides tenue à l'aéroport de la Macaza ayant pour but d'informer les participants sur les projets de développement économique en cours et sur les possibilités d'intervention des organismes concernés;
- participation aux groupes de discussion portant sur l'évaluation des créneaux d'excellence en collaboration avec le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation;
- participation à la rencontre annuelle du Comité d'adaptation de la main-d'œuvre en aérospatiale du Québec (CAMAQ);
- organisation et réalisation de la deuxième campagne de valorisation des métiers et formations du secteur de l'aérospatiale par la tenue de deux journées de tournée des entreprises et des centres de formation à l'intention de jeunes étudiants de secondaire 4 et 5. Cette activité est réalisée en collaboration avec l'Institut de formation en aérospatiale (IFA) de Mirabel;
- participation au jury de sélection des Grands Prix du tourisme des Laurentides et présidence du jury de sélection pour les prix « employé touristique » de l'année. Remise d'un prix reconnaissant les saines pratiques de gestion en ressources humaines à une entreprise des Laurentides et remise de trois prix reconnaissant des employés émérites du secteur de l'industrie touristique régionale;
- participation, en collaboration avec le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, à l'organisation d'une journée « Innovation » destinée aux partenaires socioéconomiques des Laurentides en vue de mettre sur pied un programme de formation à l'innovation au bénéfice des entreprises des Laurentides;

- participation au colloque Ressources humaines organisé par le Comité sectoriel de la main-d'œuvre en agriculture (Agricarrière) tenu à Saint-Hyacinthe;
- participation et collaboration à l'organisation d'une rencontre d'échange et d'information destinée à des partenaires financiers et conseillers agricoles, par le Collectif régional de formation agricole Laval, Laurentides, Montréal;
- participation, en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville, à l'organisation d'une activité de valorisation des formations et des métiers reliés à divers secteurs d'activité économique (agroalimentaire, aérospatiale, tourisme, construction, soins de santé) à l'intention de jeunes de la troisième à la cinquième année du secondaire.

DES ACTIONS PARTICULIÈRES RÉALISÉES PAR LES CLE

Les centres locaux d'emploi sont la porte d'entrée d'Emploi-Québec dans la région des Laurentides. Nous avons invité les directeurs des CLE à nous indiquer quelques actions particulières que nous pourrions souligner dans le présent rapport, tout en sachant que cela ne nous permettrait pas de rendre compte de tout le travail qui se fait dans les CLE. Voici ce que les directeurs ont choisi de souligner :

- En vue de favoriser une meilleure conciliation travail-famille, le CLE de **Lachute** a organisé un atelier et une présentation sur le bonheur au travail qui a connu un vif succès auprès des employeurs.
- Le **CLE de Lachute** participe à un regroupement des gestionnaires de petites entreprises de la Municipalité régionale de comté d'Argenteuil en vue de leur offrir un lieu où échanger ainsi que des services d'accompagnement nécessaires pour les aider à résoudre certaines difficultés et leur apprendre à utiliser efficacement des outils en gestion des ressources humaines.
- Dans le but de faire connaître son offre de service, une conseillère du **CLE de Lachute** a présenté les mesures et les services offerts par le CLE ainsi que les modalités du protocole signé avec Service Canada, en vue de permettre à celui-ci de diriger des prestataires de l'assurance-emploi vers le CLE. Cette présentation a été faite lors de la journée « Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement » à l'intention des intervenants de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord.
- Afin d'aider les jeunes à acquérir ou à recouvrer leur autonomie personnelle, sociale et professionnelle, le **CLE de Mont-Laurier** a mis en place une équipe tactique jeunes à l'interne avec, pour mission, de prendre en charge les jeunes de moins de 25 ans. Chaque semaine, cette équipe, constituée de deux agentes d'aide à l'emploi, de la coordonnatrice à la prestation de services et de l'agente de la solidarité sociale responsable de la clientèle de moins de 25 ans, se rencontre pour discuter des dossiers. On privilégie aussi un bon arrimage avec l'agente aux entreprises afin de trouver un stage pour les jeunes dans le domaine désiré (mesure Découvrir). L'équipe est également intervenue pour renforcer le partenariat avec des organismes actifs auprès des jeunes. La mise en place de cette équipe a permis au CLE de dépasser ses objectifs de participation au programme Alternative jeunesse qui vise à prévenir le recours à l'aide sociale.
- Le **CLE de Mont-Laurier** a mis en place deux initiatives ciblées pour les travailleurs de 50 ans et plus dans le but de les aider à maintenir, voire à acquérir de nouvelles compétences. Les projets O'Bouleau et Compétences plus ont connu un très bon succès avec des taux d'intégration en emploi des participants à la fin du programme de 55 % et de 66 % respectivement (données fournies par le CLE).
- Les agents du **CLE de Mont-Laurier** assurent une présence quotidienne en salle multiservice afin d'aider la clientèle de l'aide financière de dernier recours à s'intégrer rapidement en emploi. De plus, les agents interviennent auprès de toutes les personnes dès le dépôt d'une demande d'aide financière afin de leur offrir le soutien dont ils ont besoin.
- Dans le but d'aider des gestionnaires à améliorer leurs habiletés de gestion, le **CLE de Saint-Jérôme**, en collaboration avec le Centre local de développement Rivière-du-Nord, a mis au point une intervention auprès de

12 nouvelles et très petites entreprises commerciales indépendantes en vue de réaliser un diagnostic commercial et de leur offrir un accompagnement en gestion d'une durée de dix heures.

- Un effort important a été déployé de la part de l'équipe tactique jeunes du **CLE de Saint-Jérôme** pour faire connaître aux jeunes la mesure Découvrir et pour les intéresser à faire le pas vers le marché du travail. Aussitôt qu'un jeune est intéressé, l'agente aux entreprises le rencontre afin de connaître ses intérêts et de cerner ses besoins d'emploi. Par la suite, elle contacte les entreprises et organise les stages afin de faciliter l'intégration du jeune. Elle accompagne le jeune la première journée de stage et effectue des suivis auprès du jeune et de l'employeur pendant le stage. Une rencontre a lieu avec le jeune à la fin du stage afin de faire avec lui le bilan de son projet d'emploi ou de formation. Des efforts importants ont été investis en temps et en énergie pour que cette mesure soit une réussite. Le CLE a signé 37 ententes Découvrir et 14 protocoles d'entente auprès des entreprises.
- En ce qui concerne les services aux employeurs, le **CLE de Sainte-Thérèse** a organisé une activité de formation sur les réseaux informatiques, en collaboration avec la Chambre de commerce et d'Industrie Thérèse-De Blainville, à laquelle ont participé 14 personnes. Le CLE souligne aussi qu'il a soutenu financièrement l'embauche d'une directrice en ressources humaines dans une entreprise en vue de l'aider à mettre en place de bonnes pratiques de gestion des ressources humaines, notamment en ce qui concerne ses pratiques d'embauche.
- Le **CLE de Sainte-Thérèse** a soutenu les activités de la Table en employabilité femmes des Basses-Laurentides pour la réalisation d'une activité de réseautage *Féminin pluriel... le succès est dans la différence!* avec des intervenants agissant auprès de la clientèle féminine. Environ 45 personnes ont participé aux ateliers portant sur la relève, l'entrepreneuriat, l'expérience, la pauvreté et les métiers traditionnellement masculins. En après-midi, les participants ont assisté à la conférence *Projeter une carrière au féminin* de Christine Cuerrier, conseillère d'orientation à l'Université du Québec à Montréal.
- Le **CLE de Sainte-Agathe** a subi deux importants dégâts d'eau entre septembre et décembre 2010 avec, pour conséquences, de transformer le CLE en chantier de construction, chantier qui persiste encore huit mois plus tard. Mais, en dépit de ce contexte particulier et exceptionnel, le CLE a dépassé presque toutes ses cibles de résultats, incluant la cible de sorties de l'aide de denier recours.
- Le **CLE de Sainte-Agathe** a collaboré activement au projet « Le défi de l'urgence sociale » qui avait pour objectif de trouver des solutions durables afin de répondre aux besoins des personnes en situation de rupture sociale ou d'itinérance (sans logement). Environ 50 personnes représentant une trentaine d'organisations actives dans la Municipalité régionale de comté des Laurentides se sont réunies lors de ce forum en vue de trouver des actions particulières pour relever ensemble le défi de l'urgence sociale. Le CLE poursuivra son engagement envers ce projet en 2011-2012.
- Le **CLE de Saint-Eustache** a mis en place un projet préparatoire pour l'emploi « Transition emploi » spécifiquement adapté à la clientèle des 50 ans et plus en recherche d'emploi. Le projet a débuté le 6 avril 2010, avec 12 participants. Il comporte quatre volets : orientation, initiation à l'informatique, stratégies et techniques de recherche d'emploi, développement de l'employabilité. Aux 12 semaines d'atelier s'ajoute une période de suivi de groupe et individuel de trois mois à raison d'une fois semaine.
- Le **CLE de Saint-Eustache** a participé à l'organisation de la « Journée carrière » pour la persévérance scolaire 2010 qui s'est déroulée le 10 novembre auprès de 300 élèves du secondaire de la Municipalité régionale de comté de Deux-Montagnes. Les principaux objectifs étaient de sensibiliser les jeunes aux possibilités d'emploi sur le territoire, de favoriser le maintien à l'école en démontant l'importance des études et enfin de favoriser une relève pour les entreprises d'ici.
- Le **CLE de Saint-Eustache** a soutenu financièrement des projets de formation visant le développement des ressources humaines et des pratiques de gestion mis de l'avant par la Chambre de commerce et de l'industrie de Saint-Eustache et de Deux-Montagnes, le Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie et le Carrefour des services aux

entreprises de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles afin de rendre ces formations plus accessibles aux entreprises de la municipalité régionale de comté. Au total six activités de formation ont eu lieu, rejoignant plus de 46 entreprises.

- Le **CLE de Mirabel** a participé activement au comité Vigie, composé d'un représentant du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, d'Investissement Québec, du Centre local de développement de la Municipalité régionale de comté de Mirabel, de Développement économique Canada, de Laurentides International, du Centre d'aide aux entreprises des Basses-Laurentides, du Conseil national de recherches Canada. Au cours des quatre rencontres, les représentants ont échangé sur les programmes offerts aux entreprises et le développement du territoire. En plus d'améliorer sa connaissance du marché du travail local, la participation du CLE à ce comité favorise les interventions en entreprise et la référence vers les autres organismes au besoin.
- Le **CLE de Mirabel** a mis en place à l'interne le projet « Agir comme un », lequel a permis de renforcer la synergie d'équipe entre les agents des modules de l'emploi et de la solidarité sociale afin de les amener à travailler en étroite collaboration en vue de mettre les clients en mouvement vers l'emploi. Chaque agent d'emploi et de solidarité sociale devait cibler un certain nombre de clients et effectuer des suivis individuels rapprochés de manière concertée avec les membres de l'autre module.
- Le **CLE de Sainte Adèle** a participé à un comité composé de 5 représentants d'organismes (Centre de santé et de services sociaux des Pays-d'en-Haut, Carrefour-jeunesse des Pays-d'en-Haut, Partenaires de la réussite éducative des jeunes dans les Laurentides) en vue d'organiser une activité d'une demi-journée pour la mobilisation de tous les partenaires dans le dossier de la persévérance scolaire. La rencontre a eu lieu le 29 mars 2011 et a permis de présenter le portrait de la situation du décrochage dans la municipalité régionale de comté, tant économique que social. Parmi les intervenants présents, il y avait la Commission scolaire des Laurentides, des employeurs de la municipalité régionale de comté ainsi que des travailleurs, des intervenants spécialisés en employabilité, des travailleurs sociaux, du personnel du CLE de Sainte-Adèle, des élus municipaux. Cette activité sera suivie d'un atelier d'échange sur les axes d'intervention futures en juin 2011.
- Le **CLE de Sainte-Adèle** a organisé, en collaboration avec ses partenaires du Comité emploi 55 ans et +, une activité de jumelage entre les personnes de 55 ans et plus qui sont à la recherche d'un emploi et des employeurs de la MRC intéressés par ce bassin de main-d'œuvre. Cette activité s'est tenue en mars 2011 au Mont Gabriel. Au total, 250 personnes se sont présentées sur les lieux; 19 employeurs ont participé et plus de 250 emplois ont été offerts. L'évaluation de cette activité a été jugée très satisfaisante autant par les employeurs que par les chercheurs d'emploi.

ANNEXE

**LES RÉSULTATS POUR LES INDICATEURS ET LES CIBLES RETENUS
DANS LE PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2008-2010, MISE À JOUR 2010-2011**

Les indicateurs de résultats		Résultats 2008-2009 (taux d'atteinte de la cible)	Résultats 2009-2010 (taux d'atteinte de la cible)	Résultats 2010-2011 (taux d'atteinte de la cible)
INDICATEURS D'ACCESSIBILITÉ				
1	Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec	17 467 (110,1 %)	18 668 (109,4 %)	17 911 (109,6 %)
2	Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec, participant de l'assurance-emploi	10 657 (112,8 %)	11 320 (113,4 %)	10 146 (116,1 %)
3	Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec, clientèle des Programmes d'assistance sociale	4 664 (99,6 %)	4 669 (99,7 %)	4 942 (100,9 %)
4	Nombre d'entreprises nouvellement aidées par les mesures actives	600 (117,9 %)	713 (117,1 %)	690 (112,6 %)
5	Nombre de nouveaux participants aux stratégies du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre ⁸	n.d.	n.d.	213 (80,4 %)
INDICATEURS D'EFFICACITÉ				
6	Nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	8 905 (108,1 %)	8 596 (90,0 %)	9 326 (102,5 %)
7	Nombre de participants de l'assurance-emploi en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	5 043 (135,2 %)	3 725 (104,5 %)	3 140 (101,2 %)
8	Nombre de prestataires des Programmes d'assistance sociale en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	1 791 (88,2 %)	1 748 (86,1 %)	1 986 (97,8 %)
9	Nombre de sorties de l'aide financière de dernier recours	3 092 (90,9 %)	2 917 (85,7 %)	3 115 (91,6 %)
INDICATEURS DE QUALITÉ				
10	Délai moyen de traitement des nouvelles demandes d'aide financière de dernier recours déposées à l'attribution initiale	7,2 jours cible ≤ 10	7,5 jours cible ≤ 10	8,4 jours cible ≤ 10
11	Pourcentage des décisions modifiées aux services de solidarité sociale à la suite d'une demande de révision	17,5 % cible ≤ 21%	23,5 % cible ≤ 21%	25,3 % cible ≤ 21%
12	Proportion des plaintes traitées avec recommandation de modifications	na	na	13,7 % cible ≤ 25%

na : ne s'applique pas.

8. Nouvel indicateur qui correspond au nombre total de démarches de qualification professionnelle menant à une certification et ayant débuté au cours de l'année. Les démarches peuvent être inscrites dans Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT), un programme de développement des compétences hors PAMT ou un programme visant la reconnaissance des compétences hors PAMT. Aucune comparaison n'est possible avec les résultats des années précédentes en raison des modifications apportées au système de saisie des données.

Des actions qui ont un sens...

